L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
Cie F. WEISSE & Co.
TRIBE PROPRIÉTAIRES;
C. F. WEISSE. N. DUPOUR
A. OVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 6 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros ci-jointes aux portieres.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par F. Murphy, au bureau de MM. Converse & Co, 5 rue Gravier—Conserves, ketchups, etc.
Par C. K. Forstall, à la Bourse St-Louis—Grande propriété dans la rue Bagatelle.—Aussi, vis-à-vis de la Bourse St-Louis, un beau cheval de selle.
Par Tours: à Thomas, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez—Le contenu d'un cafe et articles divers.
Par N. Vignie, à midi, à l'hôtel St Louis—Actions à Banque des Citoyens.
Par le Sheriff: à 10 heures et demie—Le fonds d'un magasin de meubles, rue St Pierre, entre Royale et Bourbon.
Par Albert & Co, à leur magasin, No 82 rue de la Banque—Marchandises sèches.

POLICE SANITAIRE.

La presse avait ces jours derniers signalé quelques cas douteux de fièvre jaune. Le Bureau de Santé ayant institué une enquête, il a déclaré que la mort avait été causée par une autre maladie. Il n'est certes pas impossible que quelques individus, sur une population de cent mille âmes que renferme en ce moment la Nouvelle-Orléans, aient atteints d'un fléau qui tous les étés, et même lorsqu'il ne dégénère pas en épidémie, tue quelques victimes. Ce qui nous avait d'abord surpris et ce qui nous empêchait de ajouter une foi entière au diagnostique du médecin qui disait on, avait constaté les cas de fièvres jaune dont il s'agit plus haut, c'est qu'il n'avait pas encore été constaté un seul cas de cette affection à l'Hôpital de Charité. Quelles sont, en effet, les premières personnes que frappe le fléau? Celles que l'extrême misère, les privations, un travail excessif, ont des prédispositions particulièrement au génie morbifique, et qui n'ayant ni asile, ni famille, se font transporter à l'hôpital. Cet établissement est donc considéré avec raison comme un thermomètre de l'état sanitaire de la ville. Or, aucun malheureux n'y est encore entré avec les symptômes de la fièvre jaune, on est en droit de conclure que cette maladie n'existe pas à la Nouvelle-Orléans.

Ceci dit, nous ne voulons pas dire que nous serons épargnés cette année? Non, puisque l'on a soupçonné une épidémie se déclarer à la mi-août et que, au mois de septembre, le thermomètre constamment élevé des années successifs n'en trouve qu'exceptionnellement où l'état sanitaire est plus satisfaisant, et que le fléau a sévi parmi nous dans la dernière, il est possible et même probable que nous n'aurons à constater d'ici à l'automne qu'un petit nombre de cas sporadiques de la terrible maladie.

A propos de fièvre jaune, nous voyons que les journaux indépendants de New York s'efforcent d'obtenir supprimer les mesures de police sanitaire décrétées par les autorités pour préserver la ville contre l'invasion du fléau. Ces journaux dans leur discussion prétendent pour la millième fois tout ce qui a été dit, imprimé et publié sur la contagion. C'est un débat oiseux, c'est évidemment exprès. Qu'importe que la fièvre jaune ait ou non le caractère de la contagion, l'infection ou de toute autre manière. La question est de savoir si elle se propage, si, lorsqu'elle se montre quelque part, elle se transmet d'individu à individu, par quelque moyen que ce soit. Ce moyen nous importe peu. Se traite-t-il d'un virus? Eh bien! la prudence commande toujours d'éviter tout ce qui peut être cause d'infection d'une ville. La chaleur, l'agglomération et d'autres circonstances locales favorisent le développement et la propagation de la maladie. Il n'est seulement de déterminer les précautions à prendre et d'adopter un système qui rende autant que possible avec les moins de tout le monde.

Les choses ne peuvent pas aller contre la nature. La fièvre jaune peut mettre point à son, mais au point de vue médical et scientifique rigoureux que l'on attribue aux lois de Moïse. Mais si l'expérience a démontré que le contraire, il est clair qu'on doit chercher à éviter le point de départ de la contagion, c'est à dire la présence du premier malade ou du premier objet infecté. Il pourrait déterminer l'explosion du mal. Si, en répondra pour cette que la fièvre jaune a une origine locale? Qu'on sait bien que la Nouvelle-Orléans, avec une population de 100 fois plus forte, n'a eu que la fièvre jaune lorsqu'elle y a été importée. Les Bermudes, Gibraltar, même les Antilles, ne sont-elles pas exemptes de la maladie sont le résultat de causes locales, personne n'ignore que ces causes ne peuvent pas toujours leurs effets, et d'autre part, ne peuvent-il pas de conjurer les pertes de la propagation par voie d'importation? Il semble que quand il s'agit de la Nouvelle-Orléans, on ne saurait prendre trop de précautions.

Nous nous avons tort, à notre tour, de répéter une parole inutile au milieu d'un pays qui ignorant au lieu d'éclairer les lecteurs. Nous nous sommes universellement. Nous avons à nos ennemis exprimer cette idée que New York aurait tort d'abolir la quarantaine, et que nous avons raison de la maintenir pour préserver du fléau. Tachons de nous rapprocher du gouvernement de concilier les intérêts du commerce avec ceux de la santé publique. Les navires sortant, surtout sur le bord du fleuve, de vieux quartiers renommés par leur insalubrité. Mais bientôt après, voici ce que l'on vit: la fièvre jaune marche vers la ville en deux courants contraires: l'un du haut en bas, partant de Lafayette, et l'autre de bas en haut, partant du faubourg Marigny, et ces deux courants, après avoir fait des écarts, des enjambées, quelques sauts brusques, finiront par se rencontrer et se confondre; alors la fièvre jaune exerça ses ravages partout.

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

SUITE DES NOUVELLES PAR LE PERSIA.

Opinions en Angleterre au sujet de la question italienne.—Les grands-ducs et leurs sujets.—Napoléon III et le cabinet britannique.—Séances du Parlement.

Liverpool, 23 juillet.—La *Times* de Londres annonce que lord John Russell, secrétaire des affaires étrangères, a adressé au ministre anglais à Turin une dépêche dans laquelle il dit que la question italienne devra être réglée par un Congrès des grandes puissances et un traité signé par elles toutes. Il ajoute que c'est là aussi l'opinion du gouvernement français et sans doute celle de la Prusse.

Il a été reçu à Londres une dépêche du comte Cavour, nagère premier ministre du roi de Sardaigne, dans laquelle il dit que les populations de la Toscane, de Modène et de Parme n'opposeront par la force au retour de leurs souverains exilés, et que si l'Angleterre veut exercer son influence dans un Congrès, le moment est venu de le faire et d'élever la voix en faveur de l'Italie.

Il y a eu au parlement de longues discussions sur la conduite que le gouvernement a tenue et sur celle qu'elle doit tenir dans les circonstances actuelles.

Dans la Chambre des Communes, M. Bright et lord John Russell ont exprimé leurs regrets des attaques dirigées dans les Chambres et dans la presse outre la politique de l'empereur Napoléon. Lord Russell a dit qu'il voyait en celui-ci un fidèle allié de l'Angleterre, et qu'il déplorait d'autant plus les manifestations agressives dont il était l'objet dans le Royaume Uni qu'elles étaient de nature à exciter des haines nationales.

En réponse à certaines suggestions au sujet de la défense des côtes, lord Palmerston a dit que la défense de porte de refuge était indispensable. Malheureusement les travaux contenant 4 millions de livres sterling, ne seraient terminés que vendra pas les entreprendre cette année.

Lord John Russell, répondant à une interpellation, a dit qu'il n'y avait rien dans traité de Villafranca qui commandât l'emploi de la force militaire pour contraindre les populations de la Toscane, de Modène et de Parme de recevoir de nouveau leurs anciens souverains.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE DE 10 JOURS PLUS RÉCENTES.

ARRIVÉE DU STEAMER HABANA.

Passé du Sud Ouest, 5 août.—Le steamer *Habana*, parti le 1 de Mobatitlan est arrivé ici ce matin. A 7 heures, après une traversée de 7 1/2 jours. Il apporte des avis de San Francisco du 20 juillet, c'est à dire de 10 jours plus récents que ceux reçus par la malle transcontinentale de Memphis.

Les steamers *Golden Age* et *Uncle Sam* sont partis de San Francisco, le 20 juillet, pour Panama avec $1,000,000 en or et 500 passagers. Les affaires sont languissantes en Californie, avec les prix à la baisse.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

PROTECTORAT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

Washington, 5 août.—Le cabinet s'est réuni hier pour délibérer sur le traité conclu récemment entre M. McLane, ministre des États-Unis, et Juarez, président constitutionnel du Mexique. Le gouvernement américain soit depuis plusieurs mois que Miramon a conclu le protectorat de la France et de l'Angleterre. Les dépêches n'ont pas encore transmis de réponse.

A propos de l'élection présidentielle.

M. BUCHANAN CANDIDAT POUR LA RÉÉLECTION.

LETTRE DU GOUVERNEUR WISE.

New York, 4 août.—Le *Herald* de New York publie une lettre du gouverneur Wise, de la Virginie, en date du 4 à New York, dans laquelle il dit que M. Buchanan est candidat pour la réélection et que celui-ci fera tous ses efforts pour faire élever la candidature de Douglas à la Présidence. Le gouverneur Wise dit que la Virginie voudra Buchanan et le programme de la souveraineté des colonies (*Popular sovereignty*), à moins que tous les États du Sud ne forment comme la Virginie. Wise et Douglas ne sauraient être désignés. Sa lettre se termine ainsi: "Le peuple du Nord ne peut rien faire que vous supposez, la nomination de M. Buchanan est certaine. Donnez-moi cette influence et je vous répondrai du succès."

Quelque ait pu être cette lettre, elle a causé une sensation extraordinaire à Albany et dans d'autres villes.

CALIFORNIE.

Arrivée du steamer Habana

Le steamer *Habana*, capitaine McCinch, parti de Mobatitlan le 2 de ce mois, est entré dans notre port hier à 4 heures de l'après-midi. Parmi ses passagers se trouvent MM. Lamoine et Fitzpatrick, ainsi que le colonel Schmidt, commandant de l'armée du Pape pour obtenir le consentement du Pontife à une expédition armée. Le IX ne cessant de s'y opposer, en faisant valoir cette raison, d'ailleurs très logique, que la guerre ne ne pouvait pas se faire sans trouver pour l'armée pontificale ne pouvait pas amener la soumission des autres provinces révoltées, et que par conséquent elle n'aurait produit qu'un succès partiel et d'une importance secondaire: qu'il avait la parole de l'empereur Napoléon pour l'intégrité des États de l'Église; qu'il accepta à cette parole et qu'il voulait laisser aux révoltés et surtout à la Providence le soin de rétablir partout son autorité temporelle. C'est à la suite de ces conversations que Pie IX consentit à ne pas faire de nouvelle tentative qu'il a prononcé devant le Sacré-Collège ainsi que la lettre encyclique adressée aux évêques. Ces incidents, je puis vous les garantir.

Mais le cardinal Antonelli ne se tint pas pour battu, et fait par emporter l'ordre de l'expédition de Pérouse. Pie IX a de bonnes et loyales inspirations, mais son cœur est des plus faibles.

Mum de ce consentement, le cardinal secrétaire d'État fit partir un courrier exprès pour le Pérou, et le 6 juillet à 10 juillet, le général Kalbermatten, lui enjoignant de faire marcher immédiatement sur Pérouse une force suffisante pour réduire la ville. Celui ci confia l'expédition au colonel Schmidt, commandant le 1er régiment suisse, en lui adjoignant deux compagnies de l'armée indigène et une demie batterie d'artillerie. Le colonel Schmidt se rendit, en marches forcées, presque sous Pérouse, en faisant alte à Ponte Sant'Giovanni, d'où il expédia un parlementaire, le chevalier Lattanzi, qui l'avait accompagné à cet effet. Ce qui se passa alors je le tiens de la bouche même du parlementaire, chargé par le colonel Schmidt d'exiger la reddition de la ville, fut renvoyé avec une réponse négative. Le colonel Schmidt s'approcha et livra l'assaut à Pérouse qui tomba en son pouvoir après une courte et vive résistance.

Jusqu'ici, chacun était dans son droit d'attaque ou de défense.

Le *Journal de Rome* a publié hier une relation en quatre colonnes où il prétend que l'on a dû d'amoindrir les conséquences de l'assaut; 20 et surtout de discuter le gouvernement de la responsabilité de ces conséquences mêmes. Ce document m'aura précédé auprès de vous; je ne vous en parle donc pas davantage.

Ce qui est plus curieux, c'est la coïncidence de cette publication avec celle d'un document sur le même objet qui a paru hier matin après à Florence et qui m'a été fort important envoyé par un de nos amis par l'intermédiaire d'un imprudent voyageur. J'ai reçu cette espèce de brochure dès au gouvernement provisoire de Toscane et y a deux heures, je l'ai parbourue, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle est l'opposition la plus radicale de la publication du *Journal de Rome*.

Pour être juste, pour être impartial, pour être vrai, le dois vous dire tout en professant, jusqu'à un certain point, mon respect pour les notes officielles de n'importe quel gouvernement, les deux publications dont je vous parle, comparées avec les renseignements particuliers qui me parviennent, et que j'ai positivement lieu de croire les plus exacts, sont également empreints d'une grande exagération.

Il n'est pas vrai, soyez-en certain, que tout se soit passé dans l'ordre le plus parfait, que les troupes suisses, ces mêmes suisses qui ont défendu Vicence en 1848, soient restée dans les limites que leur assignait le simple droit de guerre; il n'est pas vrai non plus qu'ils se soient jetés, tête baissée, sur la population désarmée, qu'ils aient égorgé des femmes, des vieillards, des enfants; qu'ils aient volé, pillé la ville sans ménagement. Je connais personnellement plusieurs officiers qui ont fait partie de l'expédition; leur honnêteté m'est garante que s'ils l'eussent pu empêcher quelque excès, ils les eut pas commandés, et que la punition militaire atteindra les coupables. Le colonel Schmidt est un des officiers les plus distingués, un homme parfaitement honorable.

A propos de punition, je crois savoir que le gouvernement pontifical prendra lui-même l'initiative d'une enquête. Il est vrai que le gouvernement par l'empereur Napoléon. Si je suis bien informé, le duc de Gramont aurait formellement exprimé ce désir au Pape, et Pie IX l'aurait agréé.

Le général de Goyon n'a été aucunement consulté et il n'est absolument pour rien dans toute cette affaire, qui pourrait avoir très prochainement des conséquences fâcheuses pour le cardinal Antonelli. On considère la position actuelle comme étant sérieusement ébranlée.

Rome est toujours la grande et monotone Rome. La ville est tranquille.

VENISE.

On écrit de Rimini, 5 juillet, à la *Patrie*:

Voici les dernières nouvelles de quelque importance apportées de la division de l'armée du Pô, par nos patrons des tabacoli et des contrabbandieri, qui ne parlent, en effet, qu'en allées en partie de plaisir de Rimini au mouillage de nos croiseurs. Des vaisseaux comme l'*Algérine*, le *Vésuve* et le *Pylade* ne sont parsimonieusement dans l'Adriatique: la curiosité d'aller les voir, ne fait ce que de loin, est parfaitement excusable.

Le mercredi 26 juin, le *Berthelot*, ayant à son bord l'amiral Jurien, est allé faire une reconnaissance devant Malamocco. Le fort de Palestrina a tiré sur lui; aucun boulet de la bouche: aussi le *Berthelot*, dédaignant de répondre, a continué silencieusement et patriotiquement sa reconnaissance.

"Il demeure est ce ne peut pas scandaleux de l'indifférence des bateaux à vapeur, à écrouid en attendant que le médecin ait prononcé.

Katarina Brown s'est plainte d'avoir été fouettée par Louis Dorthouse, à l'accoupage Religious et 84 James.

RECORDER LOWE—Thomas Gale a été envoyé devant la Première Cour de District pour l'assaut et coup sur un nommé Hunter.

RECORDER SUMMERS—Le recorder Summers a fait au 12 du courant l'interrogatoire du policeman James Boyle qu'un affidavit accuse d'avoir violemment maltraité le lieutenant Dryden et son officier spécial, Robert Dalton. Le cautionnement est de cinq cents piastres.—Le plaignant déclare qu'il a de bonnes raisons de croire que le prévenu, à l'aide de promesses et d'offres, essaie, depuis dix jours, de se faire aider de certaines personnes pour le tuer.—Boyle répond que l'accusation est sans fondement et qu'il le prouvera. Le lieutenant dit que les témoignages établiront plus de faits qu'il n'en est mentionné dans l'affidavit. Il ajoute que Wm Hudson, alias Red Bill No 2, Ned Barker et John Weaver sont trois de ceux auxquels Boyle s'est adressé afin de mettre son projet à exécution.

Michael Hock, accusé d'avoir grièvement blessé Cornelius McCarthy, jeudi soir, au débarcadère des bateaux à vapeur, a été écroué en attendant que le médecin ait prononcé.

Katarina Brown s'est plainte d'avoir été fouettée par Louis Dorthouse, à l'accoupage Religious et 84 James.

RECORDER LOWE—Thomas Gale a été envoyé devant la Première Cour de District pour l'assaut et coup sur un nommé Hunter.

THÉATRE D'ORLÉANS.

M. Placide Canonge, directeur du Théâtre d'Orléans, vient d'engager les artistes suivants:

M. Duplan, premier comique (trial) qui tenait cet emploi à Bruxelles il y a deux ans.

M. Sotto, basse chantante.

La famille Neuville, dont la réputation est des mieux établies, et qui possède un répertoire de ballet aussi varié qu'attrayant.

Mlle Mathilda, deuxième Dugazon pour l'opéra.

Mme Duplan, deuxième amoureuse ingénue.

Nous apprenons que le corps de ballet sera au grand complet, ce qui permettra l'exécution des ouvrages chorégraphiques les plus importants.

Le gouverneur Wise, de la Virginie, qui, comme on le sait, brigue la candidature présidentielle, vient de publier sa profession de foi. Dans une lettre *ad hoc* qu'il a adressée à quelques uns de ses amis de New York, il se prononce catégoriquement sur toutes les questions politiques du jour.

ANGLETERRE ET GUATEMALA.—M. Wyke, chargé d'affaires anglais au Guatemala, vient de conclure avec le gouvernement de cet État une convention en vertu de laquelle le territoire connu sous le nom de Honduras anglais ou Belize est cédé à la Grande Bretagne. Ce territoire comprend une étendue de 160 milles de côtes et une superficie de 16,000 milles carrés. Un journal de New-York demande avec raison si le gouvernement américain n'interviendra pas pour appliquer la doctrine de Monroe.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE.—On verra aux annonces que MM. C. W. McCarren, J. G. Lamb et H. J. Powell se sont associés pour faire des affaires d'encan et de commission. Ces trois noms sont ceux de citoyens à la fois intègres et entreprenants, qui ont une grande expérience commerciale et qui offrent au public toutes les garanties que celui-ci peut exiger.

CHRONIQUE LOCALE.

RECORDER SUMMERS—Le recorder Summers a fait au 12 du courant l'interrogatoire du policeman James Boyle qu'un affidavit accuse d'avoir violemment maltraité le lieutenant Dryden et son officier spécial, Robert Dalton. Le cautionnement est de cinq cents piastres.—Le plaignant déclare qu'il a de bonnes raisons de croire que le prévenu, à l'aide de promesses et d'offres, essaie, depuis dix jours, de se faire aider de certaines personnes pour le tuer.—Boyle répond que l'accusation est sans fondement et qu'il le prouvera. Le lieutenant dit que les témoignages établiront plus de faits qu'il n'en est mentionné dans l'affidavit. Il ajoute que Wm Hudson, alias Red Bill No 2, Ned Barker et John Weaver sont trois de ceux auxquels Boyle s'est adressé afin de mettre son projet à exécution.

Michael Hock, accusé d'avoir grièvement blessé Cornelius McCarthy, jeudi soir, au débarcadère des bateaux à vapeur, a été écroué en attendant que le médecin ait prononcé.

Katarina Brown s'est plainte d'avoir été fouettée par Louis Dorthouse, à l'accoupage Religious et 84 James.

RECORDER LOWE—Thomas Gale a été envoyé devant la Première Cour de District pour l'assaut et coup sur un nommé Hunter.

ATTENTION

Aux Malades à l'usage par le Docteur—Nous remettons gratis d'ingénieur Pectoraux publiques sur la vente des médecins qui nous ont aujourd'hui, à 10½ heures A. M., rue des Rues, rue St Pierre, entre Royale et Bourbon, Dominique Bouyer. Vous ont vu.

Avis de Société.

Il est convenu entre nous, soussignés, que le soussigné Dr. McGREEN, LAMBERT & Co, pour les affaires d'usage et de commerce en général.

G. W. McGREEN,
J. N. LAMBERT,
A. J. POWELL.

Nouvelle-Orléans, 5 août 1859.

Bureau et magasin d'usage, rue Magazine Hall, à l'entrepôt des rues St Charles et Perdido.

6 août—2m

Avis de Société.

Les soussignés ont formé ensemble une société sous la raison ALVAREZ & Co, pour les affaires de commerce en général.

M. R. ALVAREZ DE VIERNA,
MARTIN MOLI,
JOHN MOLI,
} les associés.

Nlle Orléans, 1er juillet 1859.

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement de la goélette Mary Clinton, un nouveau lot de cigares de la Havane, Cabanas, Partagas, etc. Les amateurs trouveront leurs intérêts en venant chez

ALVAREZ & Co
No 28 rue de la Banque

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

ORDRE GÉNÉRAL.

Attendu que le nombre requis de citoyens n'est pas venu pour former une nouvelle compagnie de milice initiale

Les Chasseurs à pied de la Louisiane, ordonné qu'un élection pour majorité et autres officiers nécessaires à l'organisation de la dite compagnie aura lieu à l'armoire d'Jean BAMBIE 15 courant, entre 6 et 8 heures du soir, sous la présidence du capitaine Gomez, de lieutenant Biberg et du sergent Kontanges de Bataillon d'Artillerie et d'Infanterie, lequel remettront leurs rapports au Quartier Général.

Nouvelle-Orléans, ce 4 août 1859.

L'officier commandant la Légion de la Louisiane par intérim.

Lieut. Col. G. F. MATHEW.

6 août—8 10 et 13

Cinquante pianistes de réconpense.

Partie nouvelle, de l'institution de M. A. Perry, Professeur de Jurisprudence, 5 Carondelet, rue Gravier, entre Royale et Bourbon. — Le nègre GINO, âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds, robuste et parfaitement proportionné, a quitté le 29 juillet d'environ 23 ans, jolie figure; dans ... Il a quelque ... Il a quitté ... Il a quitté ... Il a quitté